



**POSTAUX  
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications  
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03  
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27  
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr



Paris, le 6 Novembre 2014

## **SECTION DE PARIS 14 PDC**

# **DÉPASSEMENTS D'HORAIRES, SÉCABILITÉ INOPINÉE NOUS NE SOMMES PAS VOLONTAIRES**

Avec la mise en place de la restructuration et la suppression de 18 emplois, tous les collègues constatent une dégradation des conditions de travail : intensification des cadences, tournées longues, à marche forcée, départ avec des caddies surchargés du fait de dépôts inexistantes ou inadaptés, difficulté ou impossibilité de faire son travail dans les temps de la vacation (*travaux intérieurs ou extérieurs*) en particulier les jours de sécabilité (*samedi, lundi, mardi*), pauses non prises, pressions de certains encadrants...

**Cela était prévisible et c'est bien pour cela que la CGT a combattu sa mise en place jusqu'au bout et continue à combattre les conséquences de celle-ci.**

Depuis des mois, la direction a démenti que nos conditions de travail se retrouveraient dégradées suite à son "projet" malgré les mises en garde de l'expertise tant décriée, accusée de tout et de n'importe quoi, et qui finalement avait révélé un projet d'accord sur le temps de travail permettant à La Poste de se couvrir en cas de dépassement d'horaires.

Cet accord, aucune organisation syndicale ne l'a signé et ce n'est pas un détail, car cela veut dire que tous les collègues qui refusent de travailler hors du temps de leur vacation sont dans leur bon droit, que tous les collègues qui dépassent leurs horaires doivent être compensés, qu'un collègue confronté à une charge de travail impossible à gérer et qui refuse l'inacceptable a raison et que toutes les pressions ou sanctions de la hiérarchie envers l'un d'entre nous doivent être dénoncées avec force par tous.

Et si de plus en plus de collègues n'hésitent plus à se servir du registre CHSCT pour se défendre, c'est tant mieux, et plus nous serons nombreux à le faire, mieux ce sera.

Nous avons des droits, un patron ne peut se permettre de faire n'importe quoi, même quand il use du chantage et du bluff.

Ainsi des collègues se sont vus demander des explications parce qu'ils refusaient la sécabilité inopinée que l'on nous présente depuis des années comme étant obligatoire.

**Or que dit le texte de la direction nationale du courrier sur "le volet organisationnel de Facteur d'avenir" :**

*" En cas d'absence inopinée, plusieurs solutions de remplacement sont possibles au sein de l'équipe. Ainsi, le responsable d'équipes peut opter pour :*

*- le recours au facteur volant, le recours au facteur qualité, le recours au facteur d'équipe, le recours à des moyens définis dans le cadre de l'enveloppe FVT (CDD, heures supplémentaires...) de l'établissement sur la base du volontariat. Tout dépassement constaté de la DJT sera compensé intégralement".*

A Paris 14, la direction oblige depuis des années les collègues à sortir les tournées à découvert en marchant sur ses propres textes. Non seulement en faisant croire que cela est obligatoire, non seulement quand ce n'est pas une absence inopinée, et même sans compensation sous prétexte de baisse de trafic.

ALORS STOP ! Dans plusieurs arrondissements suite à la mobilisation des collègues (*ex : Paris 20, Paris 15, Paris 12*) les directions ont cessé ces pratiques. Il n'y a donc aucune raison que nous les acceptions ici.

Il y a des tournées à découverts ? C'est le problème de la direction. Qu'elle arrête de virer les collègues en CDD, de rendre les gens malades à force de les user au travail et les choses commenceront à s'arranger. Et pour le travail que nous ne pouvons pas finir (*recommandés mis en RD, dépôts ramenés, réexpéditions et rebuts non faits*), c'est la même chose. Nous n'avons pas demandé à être restructurés.

**FACTEURS A LA PIÉTONNE OU AUX LIGNES, AGENTS DE TRI, DE CABINE,  
DE MANUTENTION OU DES SERVICES ARRIÈRES...  
C'EST NOUS QUI FAISONS LE TRAVAIL ET QUI SOMMES LES PLUS NOMBREUX  
ALORS COLLECTIVEMENT, SERRONS-NOUS LES COUDES  
ET NOUS FERONS RESPECTER NOS DROITS !**